

3.9 Étrangers - Immigrés

En 2006, 3,6 millions d'**étrangers** vivaient en France. Leur poids dans la population totale est de 5,8 %. En 2007, 129 000 étrangers ont acquis la **nationalité** française, dont la moitié par **naturalisation** et le quart par mariage.

La France est un pays d'immigration ancienne qui a connu différentes vagues migratoires. Après-guerre, la reconstruction du pays et la forte croissance économique conduisent les pouvoirs publics à mieux organiser et à contrôler davantage l'immigration. Les migrants, en majorité des hommes, viennent essentiellement d'Espagne, du Portugal, du Maroc et d'Algérie. Plus de la moitié des **immigrés** arrivés avant 1974 viennent en France pour travailler ; plus d'un tiers vient rejoindre leur conjoint ou leur famille.

À partir de 1974, avec le ralentissement de la croissance économique, le gouvernement restreint l'immigration au regroupement familial et aux demandes spécifiques émanant d'employeurs. Après 1974, les raisons familiales deviennent le premier motif d'immigration. Viennent ensuite l'emploi, les études et enfin, la protection personnelle ou de la famille. Aujourd'hui encore, l'immigration pour motif familial prédomine, l'écart numérique entre hommes et femmes se réduit. Les conflits ou la déstabilisation de certains États continuent également à alimenter une migration politique. Depuis 1974, les immigrés originaires d'Europe sont moins nombreux que ceux originaires du Maghreb. Dans le

même temps, la part des originaires d'Asie et d'Afrique subsaharienne s'accroît fortement, reflétant ainsi une diversification des flux migratoires.

L'âge moyen des immigrés, et donc leur place sur le marché du travail en 2007, dépend de l'existence de ces différentes vagues migratoires. Ainsi, le taux d'activité des personnes arrivées en France depuis plus de dix ans est plus élevé que celui des migrants présents depuis trois à dix ans. Les immigrés arrivés en France depuis moins de dix ans, à l'exception des Européens du Nord, ont un taux de chômage beaucoup plus élevé que celui des immigrés arrivés antérieurement. Ils occupent aussi plus fréquemment des emplois précaires ou à temps partiel.

Les immigrés éprouvent souvent des difficultés avec la langue française, même si cela ne constitue pas forcément une gêne pour travailler. Un immigré actif sur quatre est diplômé du supérieur, mais ce diplôme ne le protège pas sur le marché du travail : son taux de chômage est près du triple de celui des non-immigrés de niveau équivalent.

L'Union européenne à 27 a enregistré près de 240 000 demandeurs d'asile en 2008, soit 480 demandeurs par million d'habitants. Ces demandeurs étaient principalement de nationalité iraquienne, russe, somalienne, serbe et afghane. En 2008, parmi les États membres, le plus grand nombre de demandeurs d'asile a été enregistré en France (41 800). ■

Définitions

Nationalité : lien juridique qui relie un individu à un État déterminé. De ce lien découlent des obligations à la charge des personnes qui possèdent la qualité de Français, en contrepartie desquelles sont conférés des droits politiques, civils et professionnels, ainsi que le bénéfice des libertés publiques.

La nationalité française peut résulter d'une attribution par filiation (droit du sang) ou par la naissance en France (droit du sol) ou d'une acquisition à la suite d'événements personnels (mariage avec un Français, par exemple) ou d'une décision des autorités françaises (naturalisation). La nationalité française est attribuée de plein droit à la naissance : à l'enfant, légitime ou naturel, dont l'un des parents au moins est français (droit du sol) ou à l'enfant, légitime ou naturel, né en France lorsque l'un de ses parents au moins y est lui-même né (double droit du sol).

Étranger, immigré, naturalisation : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Langue, diplômes : des enjeux pour l'accès des immigrés au marché du travail », *Insee Première* n° 1262, novembre 2009.
- « Environ 20 000 demandeurs d'asile enregistrés chaque mois dans l'UE27 », *communiqué de presse* n° 66/2009, Eurostat, mai 2009.
- « Les conditions de travail des salariés immigrés en 2005 », *Premières Synthèses* n° 09.2, Dares, février 2009.
- « L'activité des immigrés en 2007 », *Insee Première* n° 1212, octobre 2008.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Acquisitions de la nationalité française

	2000		2005		2007	
					en %	
Acquisitions par décret	77 478	101 785	69 831	54,1		
par naturalisation	68 750	89 100	62 372	48,3		
par réintégration	8 728	12 685	7 459	5,8		
Acquisitions par déclaration anticipée	35 883	27 258	26 945	20,9		
Acquisitions par mariage	26 056	21 527	30 989	24,0		
Autres déclarations d'acquisition et de réintégration	2 038	1 291	1 387	1,1		
Total des acquisitions	141 455	151 861	129 152	100,0		

Source : SDSE.

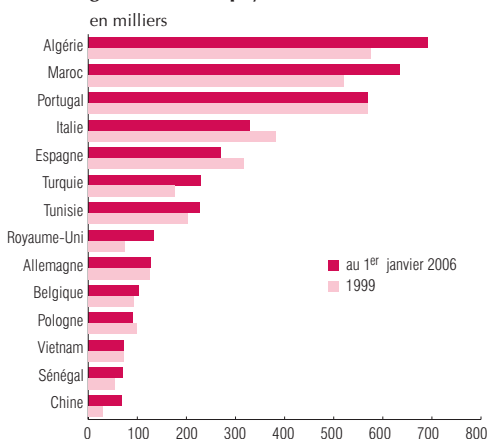
Étrangers actifs selon la catégorie socioprofessionnelle

	2007 (r)		2008	
	Effectifs en milliers	Effectifs en milliers	Part d'étrangers dans la CSP en %	
Agriculteurs exploitants	n.s.	n.s.	n.s.	
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (10 salariés ou +)	110,2	111,9	6,8	
Cadres et professions intellectuelles supérieures	137,8	157,0	3,6	
Professions intermédiaires	168,5	185,6	2,9	
Employés	461,9	453,0	5,5	
Ouvriers	580,0	621,9	9,5	
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	45,7	35,4	10,2	
Total¹	1 509,5	1 568,9	5,6	
dont salariés	1 123,8	1 221,5	5,3	

1. Hors catégorie socioprofessionnelle non déclarée.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.
Source : Insee, enquêtes Emploi.

Les immigrés selon leur pays de naissance



Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, Recensements de la population.

Populations étrangère et immigrée en 2006

	en %	
	Étrangers	Immigrés
Part des hommes	52	49
Part de la population ayant :		
moins de 15 ans	17	5
15 à 24 ans	10	9
25 à 54 ans	49	55
55 ans ou plus	24	31
Nombre (en millions)	3 648	5 137
Poids dans la population totale	5,8	8,1

Source : Insee, RP 2006 exploitation principale.

Taux de chômage selon la nationalité en 2008

	Personnes de nationalité française	Total des étrangers	Ressortissants de l'UE à 27	Étrangers hors UE à 27
Hommes	6,5	13,5	6,4	17,6
Femmes	7,6	14,8	6,6	21,3
Total	7,0	14,1	6,5	19,0

Champ : France métropolitaine, personnes actives âgées de 15 ans ou plus (âge à l'enquête).

Source : Insee, enquêtes Emploi du 1^{er} au 4^e trimestre 2008.

Population étrangère au sein de l'Union européenne en 2008

	Population totale		Population active	
	Étrangers en milliers	Part en %	Étrangers en milliers	Part en %
Allemagne	7 072	8,7	3 834	9,1
Autriche	838	10,2	462	10,9
Belgique	874	8,2	415	8,7
Bulgarie	9	0,1
Chypre	108	14,2	68	17,2
Danemark	244	4,4	147	5,0
Espagne	5 163	11,4	3 552	15,5
Estonie	219	16,4	125	18,0
Finlande	99	1,9	55	2,0
France	3 104	5,1	1 558	5,6
Grèce	683	6,3	394	8,0
Hongrie	58	0,6	34	0,8
Irlande	555	12,5	361	16,1
Italie	3 282	5,5	1 913	7,6
Lettonie	38	1,7	18	1,5
Lituanie	18	0,5	9	0,6
Luxembourg	197	42,1	103	48,3
Malte	11	2,6	5	2,8
Pays-Bas	610	3,8	333	3,8
Pologne	53	0,1	30	0,2
Portugal	371	3,5	252	4,5
Rép. tchèque	93	0,9	63	1,2
Roumanie	36	0,2	15	0,1
Royaume-Uni	4 215	7,0	2 494	8,0
Slovaquie	8	0,1	5	0,2
Slovénie	24	1,2	14	1,3
Suède	341	5,0	229	4,7
UE à 27	28 322	5,8	16 491	6,9

Source : Eurostat.